

- Lieu -

MAISON DE L'AGRICULTURE
5 RUE GUTENBERG
45500 GIEN

- Durée -

7.0 heure(s)

- Date(s) -

17/12/2024

- Horaires -

09:00 - 17:30

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 0€

-> autre cas : 210€

Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire

Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.

▲ Objectif

Obtenir le renouvellement du certiphyto entreprise non soumise à agrément décideur

▲ Public & Pré-requis

Agriculteurs du Loiret ayant un certiphyto DNSA en cours de validité

Pré-requis : Etre titulaire du certificat individuel décideurs en entreprise non soumise à agrément en cours de validité et à une échéance d'au minimum de 2 mois et au maximum de 6 mois le jour de la formation

▲ Contenu

Actualiser les connaissances sur la réglementation liée aux produits phytosanitaires et la sécurité environnementale

Actualiser les connaissances sur la prévention des risques pour la santé des applicateurs

Actualiser les connaissances sur les stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques

▲ Méthodes pédagogiques

* Diaporama / illustrations / exemples

* Echanges d'expériences

* Questionnement des stagiaires – appui sur des jeux et des questions QCM

+ Analyse sur cas concrets

▲ Evaluation

Exercices d'application

▲ Intervenants

Philippe COCHET Conseiller Grandes cultures - Certiphyto - CA45

▲ Responsable de stage

Philippe COCHET Conseiller Grandes cultures - Certiphyto - CA45

-07 62 53 25 69 – philippe.cochet@loiret.chambagri.fr

▲ Contact

Gregory PETRE (CA45)

- gregory.petre@loiret.chambagri.fr



Les personnes en situation de
handicap sont invitées à nous
contacter afin d'étudier ensemble les
possibilités de suivre la formation.